



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Risques naturels

Question écrite n° 13990

#### Texte de la question

M Jean-Paul Virapoulle demande à M le ministre des départements et territoires d'outre-mer selon quelles modalités les entrepreneurs, dont les véhicules ont été réquisitionnés dans le cadre du plan Orsec, suite au passage du cyclone Firinga à la Réunion, seront indemnisés. Il attire en particulier son attention sur l'urgence d'une telle indemnisation pour bon nombre d'entreprises qui connaissent des difficultés de trésorerie et d'endettement.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Un crédit d'Etat de 12,56 MF a été dégagé par le ministère du budget au titre de l'indemnisation des réquisitions effectuées dans le cadre du plan Orsec lors du passage du cyclone Firinga à la Réunion. Ce crédit a été mis à la disposition du préfet de la Réunion par ordonnance de délégation du 23 juin 1989.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Virapoulle • Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13990

**Rubrique :** Dom-tom

**Ministère interrogé :** départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 1989, page 2500